



LES MEMBRES DU ROCFM

Membre régulier : *Ils doivent se reconnaître et adhérer au cadre de reconnaissance et de financement des organismes communautaires autonomes Famille (produit en janvier 2002) et respecter les règlements généraux du ROCFM;*

Les droits :

- Droit de vote aux assemblées;
- Être membre du CA;
- Recevoir les invitations aux activités du ROCFM et tous les comptes-rendus des rencontres organisées par le ROCFM (déjeuner causerie);
- Obtenir du support du ROCFM dans la défense d'un dossier ou l'accompagnement d'une démarche.

Membre allié observateur : *Sont membres alliés observateurs : Les organismes sans but lucratif, contrôlés démocratiquement par leurs membres qui adhèrent aux objectifs et orientations du ROCFM et qui désirent appuyer ses actions.*

Les droits :

- Recevoir les invitations aux activités du ROCFM;
- Recevoir les comptes-rendus des rencontres auxquelles ils participent;
- Recevoir le bulletin des membres.

Pour déterminer dans quelle catégorie vous êtes voir le tableau ci-dessous :



Membre régulier	Membre allié observateur
Critère 1 Action communautaire autonome Obligatoire	Critère 1 Action communautaire autonome Obligatoire
Critère 2 Organisme communautaire Famille Obligatoire	Critère 2 Organisme communautaire Famille Facultatif
Critère 3 Participation Obligatoire	Critère 3 Participation Facultatif

Critère 1 Être un groupe d'action communautaire autonome :

Parce que les organismes communautaires Famille font partie d'un mouvement plus large qui se définit comme communautaire et autonome ! *Pour l'action communautaire autonome, la citoyenne et le citoyen sont les principaux acteurs de développement de leur milieu.*¹

Caractéristiques	Référence au cadre de reconnaissance des OCF, 2002	Mise en application
Autonomie	<i>(...) par un conseil d'administration composé majoritairement de participants de l'organisme dont les activités et objectifs sont prioritairement axés sur les familles.</i> ²	La composition de son CA, le volontariat de son membership et des activités en conformité avec sa mission.
Approche globale	<i>(...)cette vision globale tient à une définition des problèmes sociaux qui met de l'avant que le contexte économique, politique, social, culturel et environnementale dans lequel vivent les personnes constitue un des déterminants majeurs de leur bien-être et influe sur les capacité à exercer du pouvoir sur leur vie.</i> ³	Offre des activités qui tiennent compte de la personne et de son environnement (mise sur pied de groupe d'entraide, développement de pratiques d'empowerment) et activités qui visent une plus grande justice sociale
Solutions collectives	<i>(...)poursuivent des objectifs de transformation sociale ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des personnes, un meilleur partage des pouvoirs, des moyens, des ressources.</i> ⁴	La présence d'activités d'éducation populaire, la participation de l'organisme et de ses membres à des actions collectives, à des mouvements,

¹ Cadre de reconnaissance et de financement organismes communautaires Famille, page 6

² Cadre de reconnaissance et de financement organismes communautaires Famille, page 18

³ idem page 7

⁴ idem page 7



		etc.
Vie associative	<i>(...) les personnes ne sont pas des consommatrices de services, mais des participantes à part entière et simultanément des décideurs. La démocratie participative est favorisée à la démocratie représentative.⁵</i>	Certaines activités sont présent en charge par les membres du groupe, la participation est libre et volontaire et caractérisée par des rapports égaux (exemple: mise sur pied de comités de membres, d'un bulletin fait par les membres etc.
Contribution à la communauté	<i>Par leur ouverture sur la communauté, les OCF permettent le développement d'une synergie essentielle entre la société et la famille.⁶</i>	Par des liens avec d'autres instances Famille, collaboration avec le milieu, participation à des mouvements sociaux plus large (pauvreté, logement etc.) etc.

Critère 2 Spécificité Famille :

Parce qu'un organisme communautaire Famille travaille pour et avec les familles !

« Ils sont créés, pour et avec les familles, à l'initiative de personnes ou d'organismes membres de cette communauté, préoccupés par les conditions de vie dans lesquelles naissent et évoluent les familles. »⁷

Caractéristiques	Référence au cadre de reconnaissance des OCF, 2002	Mise en application
Accessible à toutes les familles	« ...les OCF s'adressent et sont accessibles à toutes formes de familles, celles-ci étant définies par le lien parent enfant et caractérisées par la dynamique intergénérationnelle. »	Selon la charte de l'organisme.
Valorisation du rôle parental et l'expérience parentale	<i>(...) la valorisation du rôle de parent et la reconnaissance, le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale à travers des activités qui peuvent prendre diverses formes et toucher tous les cycles de la vie.⁸</i>	Caractérisé par les activités en cours dans l'organisme (activités parents enfants, groupe d'entraide et d'échanges entre parents, ateliers divers, éducation populaire, déjeuner rencontre, etc.)

⁵ idem page 7

⁶ idem page 10

⁷ idem page 9

⁸ idem p.9



Amélioration des conditions de vie des familles	(…), préoccupés par les conditions de vie dans lesquelles naissent et évoluent les familles. Ils prennent les couleurs du milieu dans lequel ils s’implantent. ⁹	Soutien, accompagnement et actions collectives.
Accueil et milieu de vie	« ...pas seulement un lieu de dispensation de services. » ¹⁰	Caractérisé par ses heures d’ouverture, un espace libre et ouvert aux familles, un accueil prévu sans rendez-vous et un milieu adapté aux besoins des familles rejointes.
Promotion de la famille	« les OCF font la promotion de la famille comme valeur collective. Ils sensibilisent la population et les diverses instances aux réalités des familles, aux difficultés qu’elles sont susceptibles de rencontrer ainsi qu’aux conditions qui sont nécessaires à leur développement, leur épanouissement et leur mieux-être. ¹¹	Le rayonnement dans leur localité, actions en ce sens (politique, loisirs, social etc.).

Critère 3 Participation et implication au sein du regroupement :

Pour quelles raisons votre groupe est-il membre du regroupement ? Un groupe qui est membre le devient dans le but de se retrouver dans un lieu d’échanges, de solidarité, de réciprocité, de réflexion et d’analyses dans lequel il est mis à contribution ! Bien entendu que votre implication est modulée selon les capacités de votre organisme.

Type d’implication attendue :

- **Participer aux activités organisées par le ROCFM** : assemblée générale annuelle, déjeuners causerie, journée d’information, formation etc. (au minimum d’une par année)
- **S’impliquer au sein des comités de travail ponctuels du ROCFM** (selon bien entendu les habilités et les disponibilités des personnes ressources dans les groupes)
- **Répondre au regroupement** : à ses envois postaux, aux appels téléphoniques et aux différentes démarches initiées par le ROCFM dans une année. (Sondages, réseau d’entraide, démarches pour le cadre de référence, etc.)

⁹ idem p.9

¹⁰ idem page 10

¹¹ idem page 9



- **Être un membre actif**: Être disponible lorsque vous êtes interpellé par le regroupement : participer à des actions collectives, participer à des activités de mobilisation, tenir informer le regroupement de ce qui se passe dans votre groupe et dans votre quartier lorsque pertinent pour le regroupement, etc.